



Rédacteur en Chef : S.Géhan

Rédacteur adjoint. L. Hébert

Webmaster : D.Dona

Quoi des Brumes

Juillet 2010

Dans ce numéro :

Edito	1
La brosse à reluire	2
Entrevue Mairie Le Havre/Avenir de la Cour Sud	3
Déclaration limi- naire : CTPS-DR 02/07/2010	4
Communiqué du SNJ	5
Mots croisés	6
Souriez ! Vous êtes surveillé !!!	7
Soutien FAKIR	8
Ali Gator	9
Retraites mal trai- tées	10

Edito :

B arouin : ministre du budget qui présente, en ce début juillet, son plan de « mesurette » sensé résorber le déficit abyssal de notre pays ...

O ligarchie : régime politique dans lequel le pouvoir est aux mains d'un petit nombre d'individus ou de familles (je vous laisse deviner lesquels ...)

N arquin-Bachelot : ministre de la santé et des sports. Elle adore dépenser (inutilement) de l'argent qui ne lui appartient pas ...

N iche : fiscale ... Actuellement, il y en a 468 et les seules qui seront touchées par le plan Barouin sont les plus favorables aux plus démunis, bien évidemment !

E mploi aide à domicile : fait partie du plan Barouin ... On sait que l'on devrait augmenter de moitié les aides à domicile pour permettre aux personnes âgées et à mobilité réduite de vivre décemment, et pourtant ...

S olidarité : du système de retraite. On sait que le seul système juste est celui de la répartition alors défendons-le !

V illepin : dit « Dominique Marie François René Galouzeau de » qui ne cesse de plaider contre la politique actuelle mais qui, secrètement, rêve de remplacer Fillon ... Avec ça, on sera sauvé !

A llocation adulte handicapé : « LA » mesure qu'il fallait instaurer ... Ces profiteurs d'handicapés, ils croyaient pouvoir continuer indéfiniment à profiter des largesses de l'état !

C anicule : on l'attend pour cet été et on compte sur madame la ministre pour faire le nécessaire afin d'aider son copain Woerth à payer moins de retraite ...

A pl : c'est fini tous ces avantages offerts aux parents pour aider leurs enfants étudiants ! De toute façon, il va falloir qu'ils commencent à travailler à 14 ans pour ne pas bénéficier de la « retraite des morts » !

N ervi : homme de main (cf Joyandet et Blanc) qui sert à créer un écran de fumée ... Quand on parle de ça, on oublie la retraite et les points bien plus sensibles !...

C heveau : notre DI préféré ... fossoyeur en chef ; respectueux des agents et de leurs conditions de travail ... Prochainement promu chez France Télécom car il n'a pas réussi en Douane l'excellente prestation de Didier Lombard !!?!... Nan, j'déconne ...

E ffectifs : -65 agents en 3 ans mais le Directeur Régional avoue qu'il n'est pas responsable de l'état catastrophique des effectifs du Havre alors qui ?

S yndicat : la CGT, seul syndicat qui ne fait pas de la co-gestion et qui défend les intérêts du salariat (salariés, retraités et chômeurs).

Donc, BONNES VACANCES à toutes et à tous ...

Il paraît qu'avec le soleil, les soucis s'estompent et que la vie devient plus facile alors profitons-en (qui sait, l'année prochaine si le gouvernement ne va pas s'attaquer aux congés payés ?) car la rentrée s'annonce socialement difficile et que la CGT compte sur vous tous pour défendre la retraite, les emplois et les salaires.

Comité Hygiène et Sécurité (CHS)

La palme d'or est attribuée à ... l'administration des douanes !!!

Et oui, encore une fois la CGT ne peut que déplorer que notre chère administration se distingue au sein du ministère !!! Hélas... en mal !!! Lors des divers groupes de travail portant sur les risques psychosociaux, organisés par le CHS DI, ses membres ont pu aisément remarquer que les directeurs des douanes brillaient par leurs absences régulières !!! Effectivement, seuls ceux-ci ne daignent pas porter d'intérêt à ce sujet pourtant lourd de conséquences.... Encore une fois, ils démontrent tout le mépris qu'ils témoignent aux agents et à leurs conditions de travail !

Les médecins de prévention, assistantes sociales, correspondantes sociales et directeurs des autres administrations de notre ministère, tous les présents se sont indignés face à ce comportement plus que irresponsable, déplorant un manque de respect vis à vis de tous les membres du CHS (entre autres !!!) et une attitude impardonnable ! Tous les participants se sont accordés à dire que la présence de tous les acteurs était indispensable pour une bonne coordination... sans cela il nous est impossible de réfléchir, travailler et avancer convenablement sur ce dossier si délicat.

La CGT a rappelé que seule la direction régionale des douanes

de Rouen avait omis d'intégrer les risques psychosociaux dans son document unique ! Signe d'une grande ignorance ? Incompétence ? insolence ? ou tout simplement d'un mépris total des conditions de travail et du mal-être des agents ?! A vous de juger !!!!

Le prochain groupe de travail sur les risques psychosociaux, organisé par le CHS, est programmé en septembre 2010. L'ensemble des membres du CHS DI a exigé la présence des directeurs des douanes !... sans cela.... la réunion sera annulée ! Quelle sera l'attitude adoptée ?!....

Affaire à suivre !!!!!

ACTION CTPS-DR du 02 Juillet 2010 :

Article paru dans le Paris-Normandie

Les douaniers portuaires en pleine tempête

Publié le vendredi 02 juillet 2010 à 17H44

La série noire des conflits sociaux continue. Les bureaux de la Direction régionale des douaniers du Havre ont vibré aux sons du mégaphone, de « La lutte continue ! » et des revendications syndicales de la CGT et de Solidaire Douane, vendredi 2 juillet. Intra muros, une quinzaine de douaniers ont rencontré dans une ambiance agitée le directeur régional, au cours d'une « action symbolique ». Quand le dialogue social n'est plus, place à l'action. Symbolique, car l'entrevue avec le directeur régional des douaniers, boulevard de Strasbourg, n'a rien donné de concret. Sébastien Gehan, secrétaire ré-

gional du Syndicat national des agents des douanes (SNAD), n'a pas l'air surpris. « Le directeur s'en est tenu à la langue de bois », constate-il, désabusé. La secrétaire adjointe du SNAD, Manuela Dona, renchérit : « Les directeurs sont détachés de la réalité, ils siègent dans leurs tours d'ivoire. » Au centre du différend, les suppressions de postes. Sur le port du Havre, 65 douaniers ont disparu en trois ans, conformément à une politique nationale dont la devise consiste à supprimer « un emploi par jour sur un plan triennal ». Les consommateurs moins protégés Cet amoindrissement des effectifs entraîne la fermeture de bureaux, comme au port de Fécamp, une pierre tombale pour certaines missions douanières. Manuela Dona voit d'ici la lésion de la protection des consommateurs, pour une bonne partie sous la responsabilité des douaniers portuaires. Appuyée par Sébastien Gehan qui énumère « ces canapés ou ces chaussures venues de Chine qui brûlent la peau, ou des plaquettes de frein automobiles non conformes ». Ces marchandises passeront de plus en plus au travers des filets de la douane, dont les mailles s'effilochent. « La charge de travail augmente alors que les effectifs diminuent », déplore un manifestant. Aujourd'hui, les douaniers du Havre doivent contrôler les marchandises des ports de Fécamp et de Honfleur, en plus de celui du Havre. Surtout à un moment où les trafics portuaires sont actuellement « énormes », d'après le secrétaire régional du SNAD. Pour Manuela Dona, « c'est du cannibalisme ». Elle évoque également l'impact de ces mesures sur les conditions de travail, qui se dégradent sensiblement. Et d'après elle, cela ne va pas aller en s'arrangeant.

Alexandre SAMARY

Entrevue avec M. Pernot Directeur de l'urbanisme Mairie du Havre

Notre syndicat a été reçu par M. Pernot, Directeur de l'urbanisme à la mairie du Havre, ainsi que trois collaborateurs. Résumer cette entrevue, reviendrait à vouloir traduire la pensée d'un politique : nov langue et langue de bois, intimidations et colère feinte, répétitions de mots ("minéral" et "respiration") et discours lénifiant, bref, un rendez-vous sous tension.

Après trois minutes de discussion stérile, où M. Pernot, en chantre de la politique municipale, nous entonnait ce fameux couplet "Le tramway, c'est l'avenir !", nous interrompons cet homme "charmant" qui nous a agressé dès le début de la réunion, en nous accusant de tenir un discours partisan (ce qui, pour des personnes invitées en tant que représentant de la CGT, est plutôt normal), par contre, nous n'avons pas eu l'occasion de lui rétorquer que lui aussi tenait un discours très partisan (pro Rufenacht) ce qui était très choquant de la part d'un fonctionnaire soumis à la neutralité... M. Pernot a oublié qu'il n'était pas un élu du peuple !!!

Petit best-of des phrases citées par "Jean-Pierre" :

- *vous défendez les intérêts particuliers, nous défendons l'intérêt général* : tenir ce genre de propos à des élus CGT alors que dans le même temps, il entend annexer une partie de la Cité sans en avertir aucun habitant, nous n'avons effectivement pas la même conception du sens de « l'intérêt général » !!!
- *vous défendez le privé, on défend le public* : Sans commentaire !!!
- *le problème des douanes est un petit aspect du problème*

me (les locataires apprécieront...)

- *les espaces verts sont des services publics* (quand on voit comment les services publics sont démantelés par la droite, il y a de quoi s'inquiéter...)
- *nous n'imposerons pas de mesures coercitives* (non, mais M. Pernot tient quand même, du fond de son fauteuil à nous avertir qu'il en a le droit. C'est donc y penser.), *rien n'est bouclé* (Par contre le maire a appelé son ami Woerth pour que France Domaine agisse dans le sens de la municipalité. Ça ressemble beaucoup au « dialogue social » servi par notre administration : des mots, du vent et du mépris !)
- *des hypothèses alternatives pourraient voir le jour concernant le projet de square dans la cité des douanes* (A nous de les aider dans cette réflexion par un rapport de forces digne de ce nom : pique-nique chez M. Pernot pour une « respiration » partisane ! Ou chez Rufenacht ?)
- *nous passerons en "mode doux" sur ce dossier* (à traduire SVP, est-ce que cela voudrait dire "vous allez vous faire mettre mais on offre la vaseline ?")
- *chantage avec la probabilité que Bercy pourrait vendre ce terrain pour y faire ensuite construire un immeuble dans un quartier "en devenir"* (un parc serait moins pire donc ??? C'est la politique du pire, comme partout...)
- *nous souhaitons une ouverture plus large au public puisque vous me dites que cela se fait déjà* (Oui : Bal en Rouge organisé sous l'impulsion de notre syndicat, journées du patrimoine et exposition sur l'histoire de la Caserne

des Douanes, journées CGT avec une exposition sur la Douane, son histoire et ses missions etc.)

- *nous pensons à la protection de l'espace prenant en compte la présence des brigades* (Sauf que la phrase d'après il ne parle plus d'un square gardienné. Voir le square Holker et la dégradation des lieux, les nuisances aux riverains etc pour donner une idée de ce qui nous attend !)
- *il y aura de nombreuses réunions de concertation en marge des ateliers de l'urbanisme* (Réunions où l'ensemble des locataires de la Cité ne sont jamais convier. Aucune publicité dans les boîtes aux lettres : curieux !)
- *il est clair que ce n'est pas une avancée pour les locataires de la cité des douanes mais une avancée pour le quartier* (pile je gagne, face tu perds...)
- *il faudra exclure les marchands de sommeil et des gens pas faciles à mettre dehors* (sans commentaire ! Là ce n'est plus du Rufenacht mais du Hortefeux)
- *les services municipaux doivent rencontrer votre directeur pour négocier les conditions d'accès au square* (Si c'est notre Directeur qui défend la Cité avec l'aide de Mme Danna, alors on est sauvé !!!)
- *le parc de la cité des douanes est un espace qui mérite d'être préservé... Sur cette intervention, nous ne pouvons qu'être d'accord.*

Le SNAD-CGT L Notre syndicat n'a pas la même vision de la préservation de notre patrimoine douanier. Nous allons nous battre. La partie ne fait que commencer.

Section du Havre

Déclaration liminaire au CTPS DR du 2 juillet 2010

Monsieur le Président,

C'est en prenant toutes nos responsabilités de première organisation syndicale havraise que nous avons décidé de répondre présents à votre convocation pour ce CTPS ... Et pourtant ...

Et pourtant, nous ne sommes pas dupes !

Nous ne sommes pas dupes des raisons pour lesquelles vous avez choisi de nous convoquer un 2 juillet ! Le choix de cette date est révélateur du mépris que vous déployez, vous et votre DI-fossoyeur, à l'égard du dialogue social.

Dialogue social parlons-en :

– Celui d'entériner la fermeture de la cellule PAC alors que les collègues connaissent depuis plus d'un mois leurs futures affectations !

– Celui de préparer une nouvelle réorganisation de la division du Havre-Port pour supprimer des emplois !

– Celui de supprimer certaines plages horaires en réponse au manque d'effectifs !

– Celui de digérer des montagnes de chiffres imbuables qui sont sensés représenter le travail des agents du Havre, celui de nous prononcer sur « l'état de la DR du Havre en 2009...au mois de juillet 2010 »???!!! De qui se moque-t-on ?

– Celui d'accepter votre mensonge concernant l'avenir de la BSEN et le contrôle des espaces confinés ! Oui, vous avez menti aux personnels puisque la DG nous a confirmé qu'il n'était pas question de reconnaître la spécialité par l'attribution de points de NBI !!!

– Celui d'avalier la couleuvre de la performance et nous faire croire que la pérennité des effectifs passe par le respect des objectifs !

– Celui de maintenir une veille Delta centralisée, gourmande en effectifs, alors que les agents la trouvent inin-

téressante et inconfortable !

– Celui de mettre des directions douanières françaises en compétition après l'avoir fait avec les autres douanes européennes !

– Celui de nous informer sur le problème de la fumigation des conteneurs alors que c'est nous qui vous avons alertés dès la fin 2009 !!! ... cette liste n'est malheureusement pas exhaustive !

Quelle honte !

Ce simili dialogue social n'est rien d'autre que le reflet de votre incompetence ...

Force est de constater que vous n'êtes qu'une pâle copie de votre dieu et maître, Jean Cheveau, et qu'il n'a qu'à siffler pour vous faire obéir aux doigts et à l'œil, que vous n'avez rien à envier à vos prédécesseurs ! Une main de fer dans un gant de velours ... Quelque soit la méthode, les résultats se doivent d'être là et vous en êtes le garant ; dans cet optique, tous les coups sont permis pour arriver à vos fins ! Seriez-vous en train de nous préparer une douane sans douaniers ???

Pourtant, nous vous rappelons qu'en tant que Directeur Régional, vous êtes responsable de l'état désastreux de la Direction Régionale des Douanes du Havre.

Les effectifs réduisent comme neige au soleil...(a contrario de vos primes d'encadrement supérieur qui augmentent, c'est ce qu'on appelle du cannibalisme administratif). Pas la peine de vous cacher derrière votre sacro-saint PAE ! Comment expliquer que Roissy le dépasse tous les ans : 80 contrôleurs en 2008, 70 en 2009 ! Nos objectifs sont-ils moins importants que ceux de nos collègues parisiens ou vos primes sont-elles tellement faramineuses lorsque que vous suivez sagement la ligne de conduite que l'on vous impose ! L'enquête sur l'activité

des secteurs sur certaines plages horaires est révélatrice de votre état d'esprit. Est-ce dans le cadre du respect de la charte Marianne que vous envisagez de réduire l'ouverture des bureaux ou simplement pour pallier le manque d'effectifs ?

La sécurité des agents n'a jamais été aussi mise à mal ... Les révélations sur la fumigation et la présence de gaz hautement toxiques se devraient de devenir votre cheval de bataille au vu de l'ampleur des risques encourus par les collègues qui ouvrent les conteneurs ! Voulez-vous vraiment devenir celui par qui le nouvel amiante est arrivé ? Vous nous prenez pour des rigolos, des alarmistes, grand bien vous fasse. Mais n'oubliez jamais que c'est votre responsabilité pénale qui est engagée.

Les risques psychosociaux sont repris dans le Document Unique pourtant quid de votre intérêt en la matière ? Les agents ne se sont jamais sentis aussi mal dans leurs services pourtant vous continuez à serrer les boulons ... Au sein de notre ministère, seuls les directeurs des douanes ne se donnent même pas la peine d'assister aux groupes de travail sur les risques psychosociaux mis en place par le CHS !!! Pas de honte à afficher autant de mépris face au mal-être de leurs agents ?!

Vous serez au regret de l'entendre, mais à la direction régionale du Havre, si la CGT n'intervient pas pour sauver les missions, les emplois, les conditions de travail et les moyens, personne ne le fera, surtout pas vous et votre bande de sbires.

Vous avez besoin de nous pour satisfaire aux exigences du « dialogue social ». Vous n'allez pas être déçu. Nous allons vous respecter autant que vous respectez les douaniers havrais.

Merci de bien vouloir annexer la présente au procès-verbal de la réunion de ce jour.

Attention: un journalisme peut en cacher un autre

Retraites : Traitons l'information sans œillères

(S N J)

Publié le 30 juin 2010

Nous publions ci-dessous un communiqué du SNJ (Acrimed)

Une fois encore, les journalistes de France et de Navarre, de la presse écrite et de l'audiovisuel, du Web, des villes et des campagnes sont amenés à traiter du sujet des retraites. Ils le font avec une (sur ?)abondance d'informations, de données et de références. Dossiers, enquêtes, interviews se succèdent ; « spécialistes » es retraites et « grands » économistes de tous bords aussi.

Tous y vont de leur litanie mais, malheureusement, c'est trop souvent la même : le problème des retraites est d'origine démographique, la population vieillit, l'espérance de vie s'allonge, donc il y aura de plus en plus de vieux, donc il faut travailler de plus en plus tard pour assurer leurs (nos) retraites. C Q F D !

Avec cette argumentation, la voie est toute tracée, vers une « vérité » là aussi unique : il n'y a pas d'autre solution que le recul de l'âge légal et l'augmentation du temps de cotisation. Depuis des mois, il n'y a pas - ou peu - de place dans nos médias pour d'autres analyses. Elles existent pourtant.

Des infos partielles.

La simple reprise des slogans et des petites phrases politiques, ciselés pour faire appel au « bon sens populaire » ou masquer de véritables enjeux, est trop souvent favorisée au détriment des analyses économiques, démographiques, et à l'exposé de données chiffrées comparatives expliquant les spécificités françaises et les problématiques macroéconomiques. Des pans entiers de la vaste problématique des retraites sont occultés. À titre d'exemple, les effets des différentes mesures éventuellement retenues sur les retraites complémentaires sont oubliés. De même, le traitement des mobilisations, syndicales ou autres, est trop souvent traité de manière simpliste, sous l'angle

réducteur de l'événementiel. Pourtant, seule la présentation de la totalité des alternatives peut éclairer vers un véritable choix de société. Observons également que les conclusions du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) n'ont été que partiellement répercutées. Le volet démographique a été largement commenté, à l'inverse de l'aspect développement du travail que le rapport préconise pourtant : moins de chômage, c'est plus de salariés, donc plus de cotisants, donc plus de rentrées de cotisations. là aussi, CQFD !

Faisons remarquer que les déficits abyssaux, prévus pour 2050, de 100 milliards d'euros dans les caisses de retraite, sont marqués du sceau de la crise. C'est donc elle qui les accentue. C'est donc elle qu'il faut combattre en priorité (mais le veut-on ?) et pas seulement l'effet de la démographie sur les régimes de retraites.

Et que dire des projections à 50 ans (« foutaises » disent certains) dans un monde qui évolue désormais à la vitesse d'une liaison Internet. Pouvait-on sérieusement, en 1960, annoncer ce qui se passe aujourd'hui ?

En outre, si l'aspect économique de la question des retraites - et donc du travail - doit être traité, qu'il le soit dans toute sa dimension. D'abord en ce qui concerne les choix budgétaires et fiscaux : trouver de l'argent ne peut se résumer à taxer toujours les mêmes. Ensuite, la productivité n'a jamais été aussi grande dans le monde et aussi en France. Des gains colossaux ont été accomplis. Et l'on voudrait nous faire croire - et croire encore - que l'on ne travaille pas assez, pas assez longtemps, pas assez vieux dans notre pays.

Enfin, comment donner un avenir aux jeunes si les emplois ne sont pas libérés par les effets des départs en retraite ?

Ces quelques éléments de réflexion ne vont pas forcément dans le sens du vent mauvais et de cette réforme. Mais de plus en plus de voix autorisées les portent. Encore faut-il qu'elles arrivent jusqu'aux oreilles des auditeurs, des téléspectateurs, jusqu'aux yeux des

lec-

teurs de la presse dans son ensemble.

Des infos plurielles !

Sur l'aspect social, nous sommes face à une remise en cause radicale d'une conquête de première importance. De 60 ans, l'âge légal de la retraite risque ainsi de passer à 62 ans. Qu'on y songe, c'est tout simplement comme si, par exemple, on proposait de repasser de 5 à 4 semaines de congés payés. Ou de retourner aux 39 heures sans aucune compensation.

Au moment où, enfin, le projet de réforme est connu, au moment où les organisations syndicales et les citoyens continuent - et vont continuer - de manifester, au moment surtout où l'on va entrer dans le vif du sujet avec, à l'automne, le débat parlementaire devant tous les Français, les journalistes de France et de Navarre, qui sont aussi concernés directement, ne peuvent pas se limiter à une couverture passive de cette actualité.

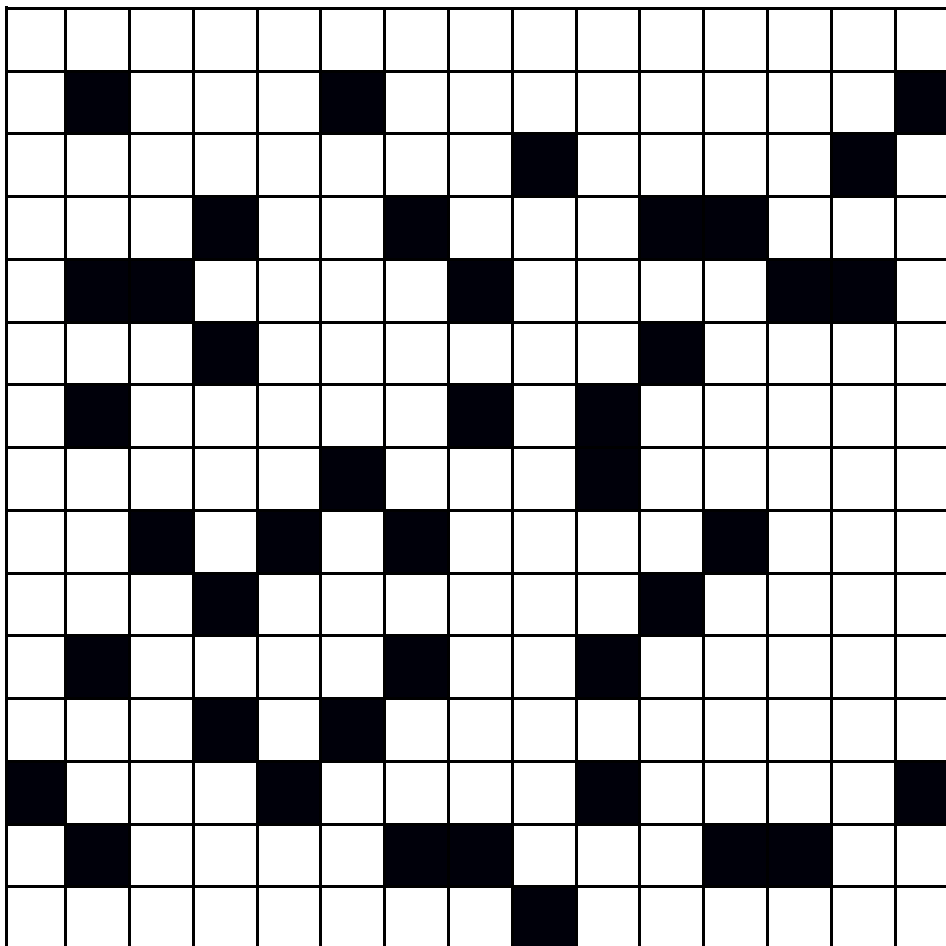
Le relais des divers points de vue, leur mise en perspective, l'analyse, l'enquête sont autant de moyens qui, sans être contradictoires avec le respect d'une ligne éditoriale, doivent permettre aux équipes rédactionnelles de faire vivre les débats de société comme celui sur les retraites.

N'oublions pas enfin que le traitement uniforme de certains sujets d'actualité, sous le poids d'une « pensée unique » au sein des rédactions en chef, contribue grandement à la défiance croissante des Français, révélée à chaque nouveau sondage d'opinion, envers les journalistes et les organes de presse. Les équipes rédactionnelles doivent l'avoir toujours présent à l'esprit et exercer une vigilance constante sur les pratiques professionnelles et la qualité de l'information.

Pour le Syndicat National des Journalistes (SNJ), première organisation de la profession, le rôle des médias et des journalistes est une des pierres angulaires de la démocratie. Il justifie à la fois leur existence, les dispositions légales et statutaires propres aux journalistes et aux entreprises de presse.

C'est pourquoi le SNJ lance un appel confraternel à celles et ceux qui ont pour charge de transmettre l'information, de la remettre dans tout son contexte et d'élargir les champs de vision. Le robinet d'info ne doit pas, ne peut pas être uniforme, ni tiède, ni neutre. Les sources d'informations sur les retraites sont multiples et il y a au moins 62 façons de traiter la question.

Paris, le 28 juin 2010



Horizontalement : 1. Conception marxiste de la société ringardisée par le MEDEF et sa clique et pourtant criante d'actualité (3 mots). 2. Celui de l'équipe de France ne dit plus qu'il l'est. Adeptes du grand bond en arrière. 3. Qualifie le niveau du dialogue social en douane. Héros du tour de France. 4. Rivière suisse très connue des cruciverbistes. Union Européenne en VO. Le parti d'Olivier. Celui du roi va-t-il aussi disparaître de France-Inter ? 5. Avec Fred sur Canal +. Ce qui distingue l'homme de l'animal. 6. Démarche trois s (sea, sex and sun). Tête de cochon et fier de l'être !!! Dossier qui a le don de mettre les SURV en rogne au point qu'il en est tout mélangé. 7. Bras de mer ou bras d'honneur aux contrôles. Douanier, écrivain, acteur et metteur en scène adepte du passage à l'acte, à l'envers, il a encore dû abuser du rhum. 8. Et Loire. Général de division. Pris ou politique mais là il est tout mélangé. 9. Le document que tu mets quatre heures à fabriquer quand tu cherches du boulot et qui finit à la poubelle en moins d'une minute au Pô, l'emploi !!! Sur rail dans le désordre et de moins en moins en grève. On en voit beaucoup en Afrique du Sud mais peu côté français. 10. Hip. Essayeur nucléaire qui a eu la bonne idée de dissoudre la droite (momentanément). Organisateur des vacances d'Hulot. 11. Récépissé. Cité dort. Toutes les voyelles sont là mais dans quel ordre !!! 12. Sans mais sans toit non plus d'après Varda. Tellement opposé à l'inflation qu'elle en a explosée. 13. Service en magasins. Pays à Fidel. Avait les dents qui rayaient le parquet, c'est le cas de le dire !!! 14. A eu une grande carrière journalistique dans les savanes. Prénom de Sawyer. Brillante conjonction. 15. Jaune en chef adepte des visites nocturnes à Matignon. Recherchée par Barri, Ego, Boa et Caki

Verticalement : 1. Communarde (1830-1905) à l'opposé du 15 horizontal. Le trans qui a disparu (encore un) de la douane havraise. 2. Quatre heures. Information de la CGT ou l'un avec l'autre. Seulement deux lettres mais quel bordel !!! 3. Boîte à cons et organe du parti. Un Directeur à trois lettres. Méritante pour ne pas dire autre chose. 4. Secteur douanier havrais à l'envers. Quaternaire depuis longtemps. Ajoutez une lettre et trouver le produit le plus employé à la DG. 5. Revue d'informations de la CGT. Cellule des contrôles de la législation. Interjection. 6. Monde dont se fout royalement le politique. Mobilité douanière promise par Ségolène pendant la campagne présidentielle. Emblème français. 7. Choisi démocratiquement. Ils s'en fout, mais il s'en fout, de tout ça ...!!! Or, le symbole. 8. Ni le mien, ni le tien. La tête à l'envers, certains veulent aussi son argent. 9. Une carte donnée par des voleurs. La CGT a sa défense pour mission. 10. Sans lui, le pain, c'est pas du pain !!! Un agent qui constate. Y en a eu à Vancouver. 11. Unité sur le terrain. Nouvelle revue pédagogique. Un vrai nuisible créé par des barons pour des barons et sans bon sens. 12. A l'envers et très fatigué. Ennemi déclaré de l'ultralibéralisme. Elle a tellement rayé le parquet qu'elle s'est dispersée. 13. Les Romains d'après Obélix et à l'envers en plus. On connaissait la grande muette, voilà le grand muet. 14. Vieille chaussette. La nôtre a dépassé l'inter-région. 15. Un dossier qui pue (ou pas). Jospin y boude.



Le faire part du cousin d'Edvige est paru hier au *Journal officiel* : le décret n° 2009-1249 du 16 octobre 2009 portant création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à la prévention des atteintes à la sécurité publique. Une lecture de détail s'impose.

L'article 1 définit le but. Recueillir, conserver et analyser les informations qui concernent (1°) « des personnes dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique » mais aussi (2°) « les personnes susceptibles d'être impliquées dans des actions de violence collectives, en particulier en milieu urbain ou à l'occasion de manifestations sportives. » Bon, ça dérape déjà. Nous sommes bien d'accord qu'il n'est pas nécessaire d'attendre les premières infractions pour ficher : pas de problème pour les personnes dont l'activité indique « qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique ». Mais c'est ensuite que ça ne va pas, avec les « personnes susceptibles d'être impliquées ». Donc elles n'ont rien fait, rien ne permet de penser qu'elles peuvent faire, sinon le (1°) suffit. Mais le divinatoire du flic permet de dire qu'elles sont « susceptibles d'être impliquées ». Bref, ça ne veut rien dire, et ça permet de tout faire.

Ensuite, le grand soleil s'annonce avec l'article 2 qui précise ce que l'on peut enregistrer : le motif, l'état civil, les signes physiques particuliers, le patrimoine, les activités publiques, comportement et déplacements. Mais aussi les « personnes entretenant ou ayant entretenu des relations directes et non fortuites avec l'intéressé. » Vous êtes membre de la famille ou proche d'une « personne susceptible d'être impliquée », et vous voilà répertorié pour dix ans (article 4). Dix ans plus tard,

vous côtoyez une autre « personne susceptible d'être impliquée », et c'est reparti pour un bail.

On poursuit avec l'article 3. Le décret instaure gaillardement une dérogation à loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 en permettant de stocker des informations relatives à « l'origine géographique » et aux « activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales ». Tout ceci pour les susceptibles de... En pratique, aucune limite : votre pensée les intéresse.

Là où c'est grave et rigolo, c'est à propos de l'origine géographique. Brice nous refait le coup de l'auvergnat, et nous explique que c'est en réalité pour identifier les bandes de voyous, et surtout pas pour s'intéresser aux origines raciales ou ethniques. Mais non, Brice, lis bien le décret que tu as co-signé... Les « activités publiques, comportement et déplacements » c'est défini par l'article 2. L'article 3, c'est le pays d'origine. Mauvaise pioche : c'est interdit par la loi et un décret ne peut rien faire contre la loi.

Tout ceci est déjà bien, mais l'article 5 ajoute, par voie d'exception bien sûr, les mineurs âgés d'au moins treize ans, dans les conditions de l'article 1er. Ce qui veut dire qu'on fiche les mineurs âgés de 13 ans à qui il n'est rien reproché mais qui sont « susceptibles d'être impliqués » et que par voie de conséquence, on peut aussi ficher les membres de leurs familles et les petits copains.

Qui a accès à ces infos ? Les agents des services spécialisés (information générale et renseignement) mais aussi toute la maréchaussée : « tout autre agent d'un service de la police nationale ou de la gendarmerie nationale, sur demande expresse précisant l'identité du demandeur, l'objet

et les motifs de la consultation. Les demandes sont agréées par les responsables des services mentionnés aux 1° à 3°. »

Et si vous n'êtes pas content ? L'article 9 rappelle les dispositions de l'article 41 de la loi Informatique et Libertés, qui vous permettent le droit d'accès aux données *via* la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), mais sont exclus « le droit d'information (article 32) et le droit d'opposition (article 38).

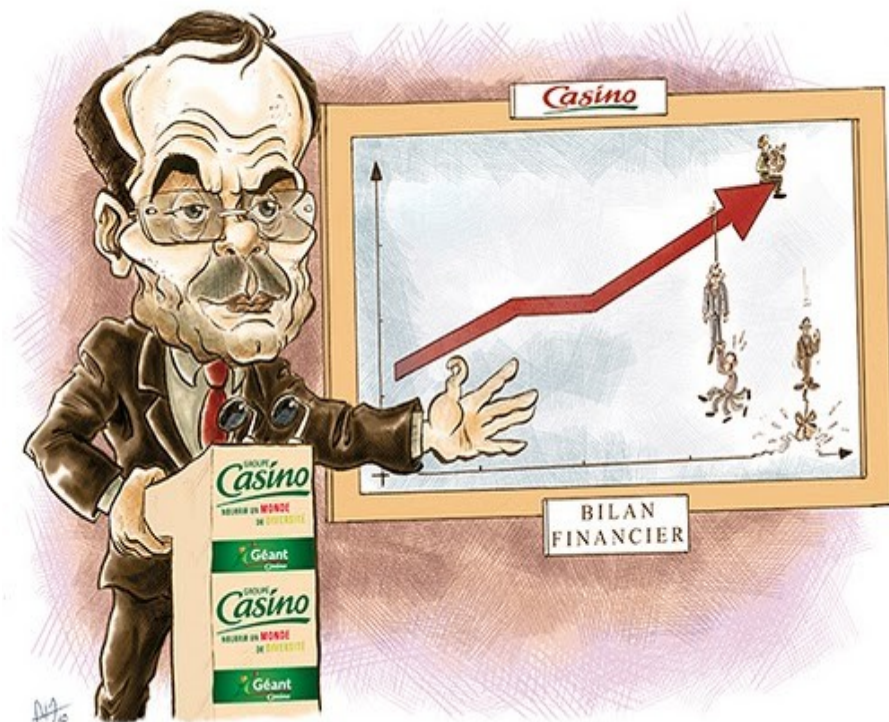
Donc, on peut déjà annoncer un petit recours devant le Conseil d'Etat, au minimum pour ce faux-nez des origines géographiques, pour la surveillance politique, philosophique, religieuse ou syndicale, largement entendue et étendue aux « susceptibles de », car la mesure n'est pas proportionnée au but annoncé, pour les mineurs à qui on ne reproche rien mais « qui sont susceptibles de... » et au fichage des proches de ces mineurs.

Je précise, car il y a deux débats.

Le premier est de savoir si ce fichage est nécessaire ou non. Je pense que ce procédé est excessif par ses extensions successives. Par le « susceptible d'être impliqué », l'inclusion des proches et le fichage des opinions et des croyances, il permet à la police d'en savoir beaucoup trop, sans contrôle judiciaire, et d'amonceler des infos qui visent à la surveillance de la population plus qu'à la préservation de la sécurité.

Je peux me tromper. C'est dire alors que toutes les infos sont nécessaires. Mais dans ce cas, il faut passer par la loi et non se satisfaire d'un décret. Les préoccupations nouvelles de la sécurité supposent de se doter d'outils nouveaux ? Peut-être ! Mais il faut abandonner la voie facile du décret, qui s'inscrit dans le cadre du droit existant, et passer par la loi pour apporter des dérogations explicite aux régimes légaux de base.

Avec un vrai débat, comme dans les démocraties.



Fakir sort son numéro d'été, avec un reportage consacré à « Jean-Charles Naouri, l'économie casino ». Mais avant même la parution du dossier, nous avons reçu des assignations au tribunal : le Groupe Casino et son PDG réclament 75 000 € à notre multinationale...

« CASINO et son président, Monsieur Jean-Charles Naouri sont les victimes d'un véritable acharnement médiatique piloté par le journal FAKIR. »

Vous ignoriez, ça, vous. Nous aussi.

On se croyait un petit canard militant, brinquebalant, entièrement rédigé, dessiné, mis en page par des bénévoles, essayant timidement depuis la Picardie, mais voilà qu'en dix minutes chez l'huissier, hier après-midi, mercredi 23 juin, d'un coup, il nous est poussé des ailes de géant. Mieux que l'Incroyable Hulk, hop, d'un coup, notre association se transformait en conglomérat médiatique, en super-lobby, capable de « piloter » un « véritable acharnement médiatique ». On est fortiches, non ?

On comprend qu'ils tremblent, en

face. Ils sont si chétifs, si fragiles. Le pauvre Jean-Charles Naouri, seulement la 63^{ème} fortune du pays, à la tête du petit Casino, 11 000 magasins dans le monde, 200 000 « collaborateurs », 26,8 milliards de chiffres d'affaires – et cette frêle société, contre l'énorme, la puissante, la gigantesque multinationale Fakir. Ce choc contre un titan de la presse doit leur donner des sueurs froides, la nuit. On comprend, dès lors, que ces malheureux nous réclament plus de 75 000 €. C'est une paille, pour une holding comme la nôtre. 75 000 €, notre trésorière, Aline, elle va à peine s'en rendre compte : des chèques comme ça, avec plein de zéros, elle en signe deux trois chaque matin en prenant son café. Et au pire, en décembre, les dirigeants de la Fakirie diminueront un peu leurs stock-options...

On ne va pas pleurnicher. On le sait bien, en dix années d'enquête, que notre journalisme est un sport de combat. Que notre canard a frôlé la mort judiciaire, un paquet de fois, déjà. Et bizarrement, pourtant, de toutes ces batailles – dévoreuses de temps, d'énergie, d'argent – à chaque fois nous sommes sortis plus forts. Parce que vous étiez là, camarades lecteurs. Parce que

vous serez là, on le devine déjà, enthousiastes, solidaires, combattifs. A la dernière Assemblée Générale de Casino, nous étions huit – et à huit seulement, nous avons perturbé le ronron. L'an prochain, prenons les paris : nous serons huit cents.

Pourquoi le cacher, enfin ? Il y a un soupçon de fierté. Jean-Charles Naouri, face à nous, c'est l'homme qui, dans les années 80, aux côtés de Pierre Bérégovoy, a libéré la Finance. Depuis, de fonds de pension en « private equity » (il a d'ailleurs fondé le sien), de rentabilité à 15 % en super-dividendes, la dictature des actionnaires dévaste l'économie comme un nuage de sauterelles : la crise, c'est un peu, beaucoup, sa crise. Dans une démocratie normale, Jean-Charles Naouri devrait s'expliquer, en pleine lumière, au journal de 20 heures, devant des commissions parlementaires, sur les choix qu'il a opérés, dans l'ombre, il y a un quart de siècle. Mais il n'a pas à s'expliquer. Il trône tranquillement sur sa fortune, qu'il a bâtie depuis – grâce à la Finance. Alors, il y aura un espace public, maintenant, où cette histoire sera évoquée : ce ne sera pas son procès, ce sera le nôtre. Bon voilà.

Maintenant, c'est l'été. On va réfléchir à comment on se défend, comme on contre-attaque avec une gigantesque campagne nationale. Si vous avez des idées, si vous souhaitez nous soutenir, envoyez un courriel à laurerent@fakirpresse.info

Et puis, on vous souhaite de bonnes vacances. Qui seront quand même plus belles avec un *Fakir* sur la plage...

**Sans vous, on ne peut rien.
Avec vous, on peut tout.
Et c'est pour ça qu'à la fin
c'est nous qu'on va gagner...**

L'équipe de Fakir.

ALI GATOR, le reporter qui n'a presque jamais tort !

Afin de changer de ton pour cette période estivale qui s'offre à nous (et non pas à tous !). Une blague, d'une finesse indéniable !!!

Au bord de l'eau dans un petit village côtier mexicain. Un bateau rentre au port, contenant plusieurs thons. Un Américain complimente le pêcheur mexicain sur la qualité de ses poissons et lui demande combien de temps il lui a fallu pour les capturer.

- Pas très longtemps, répond le mexicain.

- Mais alors, pourquoi n'êtes vous pas resté en mer plus longtemps pour en attraper plus ? demande l'Américain.

Le mexicain répond que ces quelques poissons suffiront à subvenir aux besoins de sa famille.

L'Américain demande alors :

- Mais que faites-vous le reste du temps ?

- Je fais la grasse matinée, je pêche un peu, je joue avec mes enfants, je fais la sieste avec ma femme. Le soir je vais au village voir mes amis. Nous buvons du vin et jouons de la guitare. J'ai une vie bien remplie.

L'américain l'interrompt :

- J'ai un MBA de l'université de Harvard et je peux vous aider. Vous devriez commencer par pêcher plus longtemps. Avec les bénéfices dégagés, vous pourriez acheter un plus gros bateau. Avec l'argent que vous rapporterait ce bateau, vous pourriez en acheter un deuxième et ainsi de suite jusqu'à ce que vous possédiez une flotte de chalutiers. Au lieu de vendre vos poissons à un intermédiaire, vous pourriez négocier directement avec l'usine, et même ouvrir votre propre usine. Vous pourriez alors quitter votre petit village pour Mexico city, Los Angeles, puis peut être New York, d'où vous dirigeriez toutes vos affaires.

Le mexicain demande alors :

- Combien de temps cela prendrait-il ?

- 15 a 20 ans, répond le banquier.

- Et après ?

- Après, c'est là que ça devient intéressant, répond l'américain en riant. Quand le moment sera venu, vous pourrez introduire votre société en bourse et vous gagnerez des millions.

- Des millions ? Mais après ?

- Après, vous pourrez prendre votre retraite, habiter dans un petit village côtier, faire la grasse matinée, jouer avec vos enfants, pêcher un peu, faire la sieste avec votre femme, et passer vos soirées à boire et à jouer de la guitare avec vos amis.



Retraites mal traitées : un scandale déguisé en réalisme

Les retraites mal traitées. Réalisme ? Non. Mystification et régression. Invoquer seulement l'évolution du rapport entre "actifs" et "passifs" et celle de l'élévation de l'espérance de vie pour élever l'âge légal de départ à la retraite et la durée de cotisation est irrecevable. On prétend le faire au nom de la pure économie. Mais celle-ci n'existe pas sans dimension sociale. Ainsi, le coût social du chômage ou du surmenage ne figure pas dans les livres de comptes des entreprises. Pourtant, il existe. Le capitalisme fait semblant de l'ignorer. Sous son nom pudique de libéralisme, il promeut une économie irresponsable et assistée en laissant ces coûts à la charge de la collectivité : coûts humains, coûts écologiques, coûts sociaux. En détruisant la retraite à 60 ans, le gouvernement impose une honteuse régression sociale. Pour cela il néglige cinq paramètres majeurs.

Premier paramètre oublié : l'écart entre les espérances de vie selon le niveau social. Depuis que l'âge légal de la retraite a été fixé à 60 ans, en 1981, l'espérance moyenne de vie a progressé de six ans. Mais pas pour tout le monde. Tous les chiffres convergent : entre un ouvrier et un cadre supérieur, l'écart d'espérance de vie s'est accru pour s'élever à sept ans. Sept ans, c'est beaucoup. L'usure liée à une tâche pénible, voire au stress d'une rentabilité obsessionnelle, abrège la vie. Pire, l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 63 ans pour les hommes et 64 pour les femmes, avec un écart de sept ans là aussi entre un ouvrier et un cadre. Dans une société marquée par de telles inégalités, comment peut-on oser dire : *"On vit cent ans ; on ne peut s'arrêter de travailler à 60."* Qui vit cent ans ? Pour les plus démunis, qui meurent avant les autres, la retraite à 60 ans est un droit essentiel et une garantie. Point de vue partisan ? Sans doute, autant que son opposé. Mais si une société est juste et bien fondée quand elle réserve aux plus démunis un sort décent, ce point de vue est universel.

Deuxième paramètre oublié : le lien entre l'âge de la retraite et l'espérance de vie. La pénibilité influe de façon négative sur l'espérance de vie. Retarder l'âge de la retraite, dans ce cas, c'est rendre la mort plus rapide. D'autant que l'inégalité devant la maladie et la mortalité s'est accrue. Les dépassements d'honoraires et le renchérissement des soins, la privatisation des services publics et les coupes claires dans les budgets sociaux pour faire payer au peuple l'irresponsabilité des spéculateurs, pèsent lourd sur les personnes les plus démunies. Une nouvelle figure de la misère moderne émerge. L'affaiblissement du système de santé publique atteint en premier lieu ceux qui ne

peuvent le compenser par l'argent. Bref travaillez plus longtemps, soyez plus stressés par les cadences infernales de la rentabilité, et soyez soignés en proportion de vos moyens : voilà la recette pour faire régresser l'espérance de vie. Et l'on voudrait entériner cette régression en faisant sauter le dernier rempart que constitue le droit de partir à la retraite à 60 ans ! Car ce n'est pas le moduler que de décider d'emblée de l'abolir et de lui substituer l'arbitraire du cas par cas.

Troisième paramètre oublié : l'accroissement de la productivité. Depuis vingt-cinq ans, celle-ci a augmenté de 50 %, selon le chiffre généralement admis de 2 % de progression par an. Un "actif" produit dans le même temps beaucoup plus de richesse qu'un actif de 1985. Qu'a-t-on fait d'une telle plus-value ? Faut-il admettre par principe que les gains de productivité du travail ne doivent profiter qu'au capitalisme, et raisonner sans signaler ces gains ni la monopolisation de la richesse accrue qui a été produite ? Où est le progrès partagé par tous ? Quelle mauvaise conscience pousse les tenants de l'idéologie dominante à souligner les progrès de l'espérance de vie et des conditions de travail, comme s'il s'agissait de privilèges alors qu'ils ne constituent qu'une modeste part du progrès général ? Les privilèges réels sont d'un autre ordre. Ils sont incommensurables aux droits sociaux conquis de haute lutte. Ils concernent ceux qui jouent leur mobilité dans la luxueuse classe affaire de la mondialisation libérale et n'éprouvent aucun problème pour prendre soin d'eux-mêmes.

Quatrième paramètre oublié : l'écart croissant entre les revenus du travail et ceux du capital. Vingt années de croissance à 2 % l'an donnent 40 % d'augmentation de la richesse nationale. Qui en a profité ? Le partage de la valeur ajoutée issue du travail humain de ces vingt dernières années s'est effectué en faveur du capital, dont les revenus ont progressé bien plus vite que ceux du travail. Ne peut-on mettre à contribution le capital autrement que par une augmentation dérisoire de 1 % pour l'impôt sur les plus hauts revenus ou par une aumône prélevée sur les dividendes ? En fait le chômage a servi à comprimer les salaires tout en induisant sur le marché du travail

un rapport de forces défavorable aux salariés. Et le résultat est là. Les profits du capital ont pris plus de 8 points de richesse nationale aux salaires entre 1983 et 1990. Les plus grandes entreprises du CAC 40 ont affiché des profits record (en 2004, 54 milliards d'euros, en 2005, 80 milliards, en 2006, 100 milliards), et distribué des dividendes en proportion, alors que les salaires étaient gelés. Pour Total, les dividendes versés ont grimpé de 15 % et les salaires de 2,2 %, pour la Société générale, les chiffres sont respectivement de 32 % et de 2,7 % ; pour Renault, de 28,5 % et de 4,6 % (pour 2004-2005)... (selon *Les Echos* et *La Tribune*). Les machines ont remplacé les hommes. Mais on persiste à ne faire cotiser que les travailleurs. Ainsi malgré des gains de productivité qui compensent le déséquilibre démographique, le déficit des retraites s'est accru. Il est plus que temps de mettre à contribution les revenus du capital. Cinquième paramètre oublié : la pression du chômage sur le coût du travail. Il est paradoxal d'en appeler à un allongement du travail alors que le chômage se maintient autour de 10 % et qu'il frappe nombre de seniors remplacés par des personnes plus jeunes et moins payées. Les services publics et la Sécurité sociale, gages d'une bonne santé de toute la population, sont sacrifiés. Saisissant contraste avec les parachutes dorés et autres stock-options de ces professeurs d'austérité qui ne se l'appliquent pas à eux-mêmes ! Si le taux de chômage officiel était réduit de moitié, le déficit des retraites, grâce aux cotisations de ceux qui auraient retrouvé un emploi, serait lui aussi réduit de moitié. [Laurence Parisot](#), la présidente du Medef, a osé déclarer : *"L'amour et la santé sont précaires. Pourquoi le travail devrait-il échapper à la loi ?"* Cet éloge de la précarité qui comprime les coûts salariaux en dit long sur l'idéologie qui se déguise en science économique pour mieux nous en imposer. C'est la même personne qui vient d'affirmer que la retraite à 60 ans était une illusion et qui n'a pas de mots assez durs pour les 35 heures !

Réfléchissons. Le programme de l'ultra-libéralisme a déjà existé, avant les lois sociales conquises dans le sang et les larmes. C'était au XIX^e siècle... En Europe, en 1837, la semaine de travail durait environ 72 heures. Et l'espérance de vie pour les ouvriers était en moyenne de 43 ans. Chaque dimanche était jour d'aumône. Le fameux supplément d'âme d'un monde sans âme. Est-ce le retour à cet âge d'or du capitalisme que veulent nos dirigeants ? Qui peut encore prétendre que la lutte des classes est d'un autre âge ?